



TÉMOIGNAGE: RECONVERSION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Le case manager de l'avenir

Victime d'un infarctus en plein bloc opératoire, Michel Boucharinc, infirmier-instrumentiste dit avoir eu de la chance. Il a été pris en charge très rapidement par ses collègues de la clinique. Et, aujourd'hui, il a retrouvé un travail dans le même établissement grâce à une reconversion professionnelle exemplaire soutenue par un case manager du Groupe Mutuel. Témoignage.

Un jour d'avril 2012, Michel Boucharinc, 57 ans, instrumentiste, s'effondre en pleine salle d'opération. A la suite de cet infarctus, il subit une angioplastie et se trouve en incapacité de travail. Après la rééducation, son espoir est de réintégrer le bloc, à la clinique CIC Riviera basée à Clarens.

Mais le verdict médical est formel: interdiction de reprendre cette activité en raison de la pénibilité et du stress engendré par le job d'instrumentiste. Un coup de massue pour ce quinquagénaire qui a 37 années de métier derrière lui... C'est alors que l'appui du case manager de son assureur, le Groupe Mutuel, va se révéler décisif.

Démarche intelligente

«Dans cette situation, vous vous posez beaucoup de questions», explique Michel Boucharinc. «La prise de contact du case manager qui est venu me rencontrer au domicile tombait donc à pic. Ensemble, nous avons analysé les possibilités pour une reprise du travail».

Informations légales, démarches administratives, suivi de la procédure, coordination avec les différents intervenants (direction de l'entreprise, AI, assureur, etc.), tel a été la tâche de David Chenevard, case manager du Groupe Mutuel. «Il a été l'organisateur de mon avenir professionnel et a joué un rôle de facilitateur, en assurant le lien entre les divers partenaires. Je n'avais jamais entendu parler de case management. Mais je peux témoigner qu'il s'agit d'une démarche intelligente et très utile». On est bien loin des préjugés qui font de ce professionnel un contrôleur ou un «flic» chargé de remettre coûte que coûte et au plus vite l'assuré au travail.

Préparer la reprise

L'entreprise a décidé de garder son ancien instrumentiste, en lui confiant une nouvelle tâche de type administratif, dans le contrôle qualité. L'expérience et la connaissance des actes opératoires étaient utiles pour cette reconversion. La reprise de l'activité a été soutenue

sur le plan de la formation par l'AI qui a également apporté un appui financier.

Il est clair que cet employé aurait préféré finir sa carrière en salle d'opération. Mais l'important pour lui était de garder les contacts avec le monde du travail ainsi qu'avec ses collègues de la clinique.

Engagement des parties

L'engagement du case manager a été très positif pour Michel Boucharinc. Ce soutien lui a permis de remettre rapidement le pied à l'étrier. Le responsable des Finances de la clinique CIC, Nicolas Clément, partage ce point de vue, mais précise: «pour réussir dans cette démarche, il faut l'engagement et la bonne volonté des parties – l'employé, l'employeur et l'assureur. Si ces conditions sont remplies, je ne peux que recommander la démarche du case management». ●